

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 16 avril 1908.

N court voyage à travers la France ne m'a point permis d'envoyer la semaine dernière la correspondance romaine, mais en revanche j'ai pu constater que les choses y vont mieux qu'on ne se l'imagine. Un évêque me disait qu'il lui fallait peut-être bénir la séparation. Grâce à elle, il constatait un réveil dans la foi de ses diocésains, les communions étaient plus nombreuses, les retours de Pâques s'annonçaient encore mieux que l'année dernière. Il faisait remarquer que le prêtre n'étant plus gêné par sa qualité de fonctionnaire, par la retenue de traitement, sorte d'épée de Damoclès que le gouvernement laissait toujours pendre sur sa tête, était plus à son devoir, et ne dépendait plus que de ses ouailles s'y donnait tout entier. Le maire, qui était pour beaucoup de curés le gros épouvantail, a perdu maintenant son prestige ; et les habitants eux-mêmes qui se seraient peut-être passés d'un curé payé par l'État, mettent une sorte d'orgueil à en vouloir un payé par eux.

— Mgr Crokes, ancien archevêque de Cashel en Irlande, disait un jour au Séminaire français que le gouvernement anglais avait plusieurs fois offert de payer, et grassement, tout le clergé d'Irlande, mais que celui-ci avait toujours refusé. Si nous eussions accepté, ajoutait-il, nos fidèles auraient été capables de nous jeter des pierres. L'Irlande n'a que trois millions de catholiques, et elle entretient ses vingt-huit diocèses qui ont un total de 3,300 prêtres. La Suisse priva en 1874 le clergé de tout traitement ; immédiatement les fidèles l'assurèrent. Et au moment du Kulturkampf, l'Allemagne catholique montra une émulation magnifique pour soutenir son